

Renseignements destinés aux clients propriétaires d'animaux domestiques

Marine Atlantique est engagée à vous offrir ainsi qu'à votre animal domestique, une traversée des plus agréables. Veuillez communiquer avec notre personnel du service à la clientèle si vous avez des questions au sujet des éléments ci-dessous.



TRANSPORT DE VOS ANIMAUX DOMESTIQUES

- Vous pouvez transporter votre animal domestique soit a) en laissant l'animal dans votre véhicule ou b) en apportant votre cage de transport et en réservant un espace à l'avance dans la zone des niches.
- Dans la zone des niches, votre animal doit demeurer dans une cage de transport faite en plastique dur. Pour la sécurité de votre animal, les cages de transport avec grillage en acier ou des côtés flexibles ne sont pas permises.
- Vous devez apporter un cadenas pour votre niche de transport.
- Si vous n'avez pas de niche de transport avec vous ou si vous n'avez pas réservé d'espace pour niche, votre animal doit alors demeurer dans votre véhicule en tout temps sur le navire.
- Notre personnel du navire vous donnera des directives pour vous rendre à la zone d'entreposage des niches.
- Il est strictement interdit d'amener des animaux domestiques dans les cabines de passagers. Des amendes seront imposées aux personnes qui enfreignent cette politique. Ceci ne s'applique pas aux animaux d'assistance certifiés. Les membres de notre personnel peuvent vous demander de présenter les documents de certification.
- À partir du début de la traversée, il est interdit aux passagers d'aller voir leurs animaux sur le pont des véhicules.
- Veuillez donc vous assurer qu'ils aient tout ce dont ils ont besoin pour la traversée dans le véhicule.

POLITIQUES RELATIVES AUX ANIMAUX DOMESTIQUES

- Lorsque votre animal est à l'extérieur du véhicule sur la propriété ou sur les navires de Marine Atlantique, il doit porter une muselière et être tenu en laisse.
- Les propriétaires d'animaux domestiques doivent nettoyer les besoins de leurs animaux autant à bord qu'à terre.